



**ORDRE DU JOUR**  
**Conseil d'établissement**  
**École secondaire Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont**  
**23 octobre 2024**  
**17h45**

1. MOT DE BIENVENUE ;
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;
3. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT.E DU CÉ
4. SUIVI ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
5. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (EX. : QUORUM);
6. ÉTABLIR LE CALENDRIER ANNUEL DE NOS RENCONTRES;
7. CIBLER LES SUJETS QUI SERONT ABORDÉS AU COURS DE L'ANNÉE;
8. INTERVENTIONS
  - 8.1 Direction : Priorités 2024-2025
  - 8.2 Parents (si présents)
  - 8.3 Personnel de l'école
9. Varia
  1. Voyage Boston
10. levée de la séance.

Procès-verbal  
Conseil d'établissement **du 23 octobre 2024**

| Nom des membres             | Rôle                          | Présent | Absent |
|-----------------------------|-------------------------------|---------|--------|
| Vincent Perron              | Directeur                     | x       |        |
| Michael Rutherford          | Membre parent                 | x       |        |
| Kela-Karina Tardieu Manigat | Membre parent                 | x       |        |
| Stéphanie Peillon           | Membre parent                 | x       |        |
| Miassa Mhamsabji            | Membre parent                 | x       |        |
| Pierre-Olivier DeSerres     | Membre parent                 | x       |        |
| Peggy Dutertre              | Membre parent                 |         | x      |
| Karina Riquelme             | Parent substitut              | x       |        |
| Tim Malloch                 | Enseignant                    | x       |        |
| Ita Kendall                 | Enseignante                   | x       |        |
| Jonathan Robin              | Enseignant                    |         | x      |
| Michelle Bélisle            | Personnel technique           | x       |        |
| Alain Mathonet              | Membre équipe professionnelle |         | x      |
| Félix Francisco             | Conseil étudiant              | x       |        |

**1. Mot de bienvenue de M. Perron.**

La prise de note et la rédaction du PV seront assurés par M. Rutherford. Il est proposé qu'à tour de rôle les membres du C.É. tiennent le rôle de secrétaire d'une rencontre.

**2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;**

Adoption de l'ordre du jour proposée par M. Rutherford, appuyée par Mme Tardieu Manigat

**3. SUIVI ET ADOPTION DU PV ;**

Adoption du procès-verbal de la dernière réunion du 5 juin 2024 reportée à la prochaine rencontre.

**4. Élection à la présidence du C.É.**

Mme Stéphanie Peillon élue à l'unanimité.

**5. Suivi de l'assemblée générale du 19 septembre 2024**

Mme Peillon fait un bref retour sur l'Assemblée. Discussion sur l'heure de l'assemblée : tenue à la suite de la rencontre des parents avec les professeurs, l'assemblée débutant à 20h une majorité

de parents quitte. Il faudra réfléchir aux options en vue de la prochaine Assemblée générale lors du dernier CÉ de juin 2025.

## 6. Règles de régie interne.

Les membres du CÉ ont reçu le document présentant les règles de régie interne du conseil d'établissement. Tous ont à en prendre connaissance. M. Perron présente quelques modifications qui y ont été apportées.

- Point 1. La composition du CÉ peut comprendre un maximum de 20 membres, plutôt que 16.
- Point 7. Le quorum est atteint lorsque 50% +1 des membres (dont trois parents) sont présents.
  - Une proposition est faite par M. DeSerres, appuyée par Mme Tardieu Manigat que la présence « en virtuelle » soit acceptée pour les besoins de l'atteinte du quorum. **Proposition adoptée.**
- Point 8. Assiduité : l'absence d'un(e) membre au CÉ est passée de 2 à 3 séances avant que celui-ci ou celle-soit invité(e) à confirmer sa volonté de continuer à y participer.
- Point 10. Séances régulières : le nombre minimal de séances du CÉ est passé de 8 à 5.
- Point 14. Ordre du jour des CÉ doit être expédié 7 jours francs avant la tenue des réunions ordinaires et être accompagné du PV de la réunion précédente.

L'adoption du document modifié des règles de régie interne du CÉ de PGLO est proposée par Mme Bélisle et appuyée par M. Malloch. Adopté à l'unanimité.

- Point 15. Séance publique : Les parents seront avisés par un communiqué de la direction de la tenue de chacune des rencontres du CÉ.

## 7. Calendrier annuel des rencontres du CÉ (2024-2025)

Les rencontres auront lieu à compter de 17h45 aux dates suivantes :

- Lundi 25 novembre 2024
- Lundi 20 janvier 2025
- Lundi 17 mars 2025
- Mercredi 9 avril 2025
- Lundi 12 mai 2025

- Lundi 2 juin 2025

#### 8. Sujets abordés au cours de l'année.

- M. Perron distribue un document de **Proposition de calendrier des principaux sujets** qui seront traités au CÉ. Une courte présentation en est faite.
- Il est confirmé qu'il y aura toujours un point concernant les élèves à risque.

#### 9. Interventions

9.1 M. Perron présente les priorités pour 2024-2025 : Déploiement du projet éducatif; révision des plans d'intervention par les responsables de niveau; suivi des élèves à risque d'échec en mathématiques et en français; développement du sentiment d'appartenance des élèves; revue du plan de surveillance afin d'assurer la sécurité; travail sur les enjeux de retard et d'absences des élèves

9.2 Présence et intervention des parents lors des rencontres du CÉ. Une limite de temps, d'une quinzaine de minutes, sera accordée pour les interventions et questions des parents.

Les interventions publiques auront lieu à la suite de l'adoption de l'ordre du jour.

#### 10. Varia

Le point sur le voyage à Boston et les autres voyages sera abordé lors du prochain CÉ.

#### 11. Levée de la séance : 20h30

  
Présidente du CÉ



Direction d'établissement